

L'opposition se retire du vote des motions

C'est le premier conseil communal qui avait lieu au n° 1 de la cour d'Oma-lus, la nouvelle adresse de l'administration communale. Et sur la table, le déclassement et la revente d'un véhicule et d'un tracteur tondeur. Le premier, un pick-up Mazda, a été remplacé par un Volkswagen Amarok de 33 109 €. Le second, un tracteur tondeur Iseki, remplacé par un autre de la même marque, lui, à 24 599 €.

Non aux motions

Concernant les motions en général, le MR a affirmé ses désaccords. « *Celles-ci ne font pas partie des missions de l'exécutif,*

s'insurge la conseillère de l'opposition Françoise Tricmont-Keysers (MR-IC). Le code de la démocratie locale décrit bien les compétences du collège en matière de missions journalières. Le collège ne devrait pas prendre position et encore moins nous demander de confirmer. »

Marc Tarabella tient tête : « *Ceci relève aussi de la gestion quotidienne. Le conseil du 1^{er} mars n'a pas pu avoir lieu et le 2 mars, le collège se réunit. Et davantage pour ce que j'appelle les perquisitions domiciliaires, il y avait urgence, nous en avons donc parlé au collège. »* Trois membres de l'opposition se sont ainsi retirés du vote. ■

1. BELT

Calog
Pasco
Sardo
Télépl

Reservation

